



PROTECTION DES ENFANTS REFUGIES

AU MOYEN-ORIENT ET
EN AFRIQUE DU NORD



UNHCR
The UN Refugee Agency
مفوضية الأمم المتحدة لشؤون اللاجئين



AVANT-PROPOS

Sur plusieurs décennies, une série de conflits ont entraîné des vagues successives de déplacements massifs de population au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA). Les gouvernements et les populations de la région ont, dans l'ensemble, maintenu leurs frontières et leurs maisons ouvertes, démontrant une générosité remarquable à l'égard de leurs voisins en quête d'aman (sûreté) contre la violence et la persécution, en ligne avec les traditions bien établies d'hospitalité et d'asile.

Les plus grandes menaces liées aux conflits et aux déplacements qu'ils entraînent, sont celles auxquelles sont confrontés ceux qui ont le plus besoin de protection : les enfants. Les enfants qui sont contraints de fuir, laissant derrière eux leurs environnements familiaux, leurs écoles, leurs amis, leurs aspirations, leur sentiment de sécurité et souvent, leur enfance.

À la fin de 2014, la région MENA aura accueilli quelques 2 millions d'enfants réfugiés - une responsabilité qui exige un engagement, une coopération et des efforts renouvelés de toutes les parties prenantes.

De nombreux échanges avec les enfants réfugiés ont révélé les luttes quotidiennes auxquelles ils sont confrontés en essayant

d'établir un sentiment de normalité dans leur vie, et cela malgré leurs blessures physiques, psychologiques et émotionnelles. Leur résilience et leur force sont une source d'inspiration pour ceux qui répondent à leurs besoins.

Ce rapport met en évidence, dans le contexte des principes directeurs internationaux pertinents, un ensemble de bonnes pratiques mises en œuvre par les États, les organisations non-gouvernementales (ONG) et d'autres partenaires dans la région avec le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), afin de répondre aux besoins de protection des enfants réfugiés, guidé par les intérêts supérieurs de l'enfant. Ce rapport est destiné à fournir des exemples d'interventions réussies qui peuvent apporter des progrès tangibles en matière de protection des enfants réfugiés. Malgré les variations entre les contextes et les besoins des enfants réfugiés à travers la région, beaucoup de ces exemples peuvent être reproduits et amplifiés pour obtenir un impact plus grand et à plus long terme sur les vies et la protection des enfants réfugiés.

L'action collective des États, en lien avec les acteurs internationaux et nationaux, en faveur des enfants réfugiés constitue un investissement dans l'avenir de la région.



Amin Awad

DIRECTEUR,
Bureau du HCR pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), le nombre de réfugiés a doublé au cours des quatre dernières années. Plus de la moitié de ces réfugiés sont des enfants. Les enfants réfugiés souffrent énormément du fait des conflits et des déplacements – les enfants ont souvent été blessés ou tués et subissent les conséquences des conflits, destructions et violences. Lors de leur fuite dans les pays voisins, les enfants réfugiés peuvent souvent y trouver sécurité, mais les incertitudes et les luttes quotidiennes sont également des facteurs de stress pour les enfants et leurs familles. La séparation entre les membres des familles, les difficultés d'accès aux services de base et l'augmentation de la pauvreté rendent plus probable le mariage précoce des enfants, le travail avant l'âge légal ou dans des conditions dangereuses et d'exploitation et l'abandon de l'école. Les enfants sont confrontés à violence à la maison, dans les communautés ou à l'école. Ils doivent également faire face aux risques de détention, de trafic et à d'autres formes d'exploitation au cours de leur déplacement.

Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et les différents partenaires donnent la priorité aux efforts visant à protéger les enfants réfugiés dans la région en adoptant l'approche des systèmes afin de répondre aux besoins spécifiques et aux risques encourus par les enfants réfugiés, en conformité avec le Cadre de protection des enfants du HCR. Ce rapport expose un ensemble de bonnes pratiques mises en œuvre par le HCR, UNICEF, FNUAP et d'autres agences des Nations Unies (ONU), les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres partenaires dans la région MENA, en collaboration avec les États, qui démontrent les progrès réalisés dans la protection des enfants réfugiés dans la région.

INVESTIR DANS LES SYSTÈMES NATIONAUX DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le HCR vise à accroître l'accès non discriminatoire des enfants réfugiés aux systèmes nationaux de protection de l'enfance, à renforcer la capacité de ces services à répondre à l'augmentation du nombre d'enfants dans les territoires des pays d'accueil et à améliorer leur qualité en conformité avec les standards internationaux. Les principales actions comprennent le soutien technique et financier, la formation des acteurs nationaux de la protection de l'enfance des gouvernements et de la société civile, ainsi que le plaidoyer pour l'élaboration de politiques ou la mise en place de réformes. Dans la première moitié de l'année 2014, le HCR a fourni une formation spécialisée sur la protection de l'enfant à plus de 3692 personnels gouvernementaux, employés du HCR et d'autres partenaires.

RENFORCER LES ACTIONS DE PLAIDOYER ET LES PARTENARIATS

Le HCR travaille en partenariat avec les gouvernements, la société civile, l'ONU et d'autres acteurs pour plaider en faveur de ressources financières, de réformes administratives et juridiques nécessaires afin de mieux protéger les enfants réfugiés. Des initiatives de plaidoyer clés tels que The Big Heart Campaign For Syrian Refugee Children, lancée par Son Altesse Sheikha bint Jawaher Mohamed Al Qasimi, et l'initiative No Lost Generation ont suscité une augmentation des engagements -et le financement- pour la protection de l'enfance et l'éducation dans la région.

AIDER LES ENFANTS, LES FAMILLES ET LES COMMUNAUTÉS À MIEUX PROTÉGER LES ENFANTS RÉFUGIÉS

Le HCR renforce la capacité des enfants et des adultes à aider les enfants à surmonter les conséquences des conflits et des déplacements, et à les protéger contre toutes formes de violence, d'abus, de négligence et d'exploitation. Dans toute la région, le HCR et les différents partenaires ont engagé des discussions avec plus de 85000 femmes, hommes, filles et garçons sur ce qu'ils peuvent faire, ainsi que d'autres personnes dans leurs communautés, pour mieux protéger les enfants.

APPORTER UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ À TOUS LES ENFANTS RÉFUGIÉS

Le HCR vise à accroître la participation des enfants réfugiés à l'éducation formelle et veille à ce que les écoles leur offrent un environnement sûr et favorable. Le pourcentage d'enfants de réfugiés syriens qui ne sont pas scolarisés dans les pays d'accueil de la région MENA a été réduit avec succès de 70% en août 2013 à 49% en juillet 2014. Les progrès sont particulièrement relevés en Jordanie et en Egypte.

DONNER À CHAQUE ENFANT RÉFUGIÉ UNE IDENTITÉ LÉGALE : L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

En accord avec sa stratégie globale sur l'état civil, le HCR travaille avec les autorités étatiques à travers la région MENA afin de réduire les obstacles de procédure à l'enregistrement des naissances, et plaide pour des politiques qui reconnaissent le droit de tous les enfants à être enregistrés à la naissance, indépendamment de leur statut. Le HCR lance des campagnes de sensibilisation des réfugiés sur l'enregistrement des nouvelles naissances. Au Liban, en Jordanie et en Irak, le HCR et les différents partenaires ont distribué 250.000 brochures expliquant les procédures d'enregistrement des naissances.

FOURNIR AUX ENFANTS RÉFUGIÉS DES SERVICES SPÉCIALISÉS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Des services spécialisés de protection de l'enfance sont apportés sur une base urgente aux enfants non accompagnés ou séparés; à ceux qui sont victimes de violence à la maison ou à l'école; aux enfants victimes de violence basées sur le genre et sexistes -y compris le mariage précoce- et à ceux victimes du travail des enfants, de la traite ou qui vivent avec un handicap. Dans la première moitié de l'année 2014, plus de 11000 enfants ont reçu des services spécialisés de protection de l'enfance, tandis qu'au Liban et en Jordanie plus de 28000 enfants en situation de risque ou victimes de violence fondée sur le sexe ont bénéficié de services de prévention ou d'intervention mis en œuvre par le HCR et autres partenaires.

Le HCR combine ces différentes stratégies pour traiter les risques spécifiques de protection de l'enfance comme indiqués ci-dessous :

LA PROMOTION DE L'UNITÉ FAMILIALE ET PROTECTION DES ENFANTS NON ACCOMPAGNÉS OU SÉPARÉS DE LEUR FAMILLE

Le HCR travaille avec les différents partenaires pour identifier les enfants non accompagnés et séparés au plus tôt, pour évaluer l'ampleur de la séparation de la famille et la situation des enfants concernés. Une évaluation de l'intérêt supérieur de chaque enfant est effectuée et le regroupement familial est favorisé à travers la recherche des familles et la vérification. Le HCR met l'accent sur la préservation de l'unité familiale à toutes les étapes du déplacement, y compris en évitant la séparation des enfants de leurs familles à la frontière, ainsi que la prévention des séparations secondaires après l'arrivée dans le pays d'asile. Lorsque le regroupement familial n'est pas possible, le HCR recherche des dispositifs de prise en charge alternatifs dans des familles, en ligne avec l'intérêt supérieur de l'enfant. Par exemple, plus de 89% des enfants non accompagnés ont été réunis avec leurs membres de la famille en Jordanie en 2014.

LA PRÉVENTION ET LA RÉPONSE AUX MARIAGES PRÉCOCES

Le HCR met l'accent sur la prévention du mariage précoce et l'atténuation des risques liés aux mariages précoces pour ceux qui sont déjà mariés. La prévention est rendue possible grâce à un large éventail de mesures incluant notamment : soutien aux familles économiquement vulnérable ; soutien aux femmes, aux filles, aux garçons et aux hommes dans la mise en place d'action de plaidoyer pour un changement des normes sociales qui tolèrent les mariages précoces et sensibiliser le public aux risques du mariage précoce ; promotion de la participation des filles à l'éducation ; et renforcement des cadres juridiques et politiques pour décourager le mariage précoce. En Algérie par exemple, le HCR utilise les listes de présence à l'école pour identifier les filles et les garçons en situation de risque de mariage précoce, ou déjà mariés, et met à leur disposition une assistance multi-sectorielle. Cette assistance inclut une assistance juridique, un soutien psychosocial, un suivi de la protection et des services spécialisés de protection de l'enfance.

LA PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

Le HCR cherche à s'attaquer aux facteurs sous-jacents du travail des enfants, tels que la pauvreté, les attitudes sociales conciliantes vis-à-vis de cette pratique, et aux demandes des secteurs économiques où le travail des enfants est répandu. Pour aider à atténuer la pauvreté, le HCR met à disposition formation professionnelle, action d'alphabétisation et d'apprentissage des compétences de vie, ainsi qu'une assistance en espèces, des bons alimentaires et des articles de secours de base aux familles de réfugiés économiquement vulnérables. Le HCR et les autres partenaires travaillent également avec les gouvernements pour renforcer les cadres juridiques et politiques pour la protection des enfants en situation de risque de travail des enfants, avec un accent particulier porté aux pires formes du travail des enfants. Le HCR s'assure que les enfants impliqués dans le travail des enfants puissent bénéficier de services multi-sectoriels. Plus d'un million de réfugiés syriens ont reçu une aide en nature, en espèces ou des bons afin d'aider à réduire leur vulnérabilité économique.

LA PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LA TRAITE ET L'EXPLOITATION

Dans certaines zones de la région MENA, de nombreux enfants réfugiés peuvent être amenés à voyager avec des adultes dans des mouvements migratoires mixtes. Ces facteurs les exposent aux risques de vente, de traite, d'esclavage ou d'exploitation sexuelle ou économique. Pour réduire ces risques, au Yémen et en Afrique du Nord, le HCR et les différents partenaires plaident pour des structures d'accueil adaptées aux enfants et des alternatives à la détention.

LA PROTECTION DES ENFANTS À RISQUE DE DÉTENTION

Le HCR appuie les États à développer et à renforcer des lois d'asile adaptées aux enfants, les politiques migratoires et travaille avec différents partenaires afin de promouvoir des alternatives à la détention

CONCLUSIONS

Le HCR, de concert avec les gouvernements, les partenaires des Nations Unies et de la société civile continue de placer la protection des enfants à l'avant-garde de la réponse aux crises de réfugiés dans la région. Le HCR s'engage à travailler en partenariat avec les gouvernements et d'autres acteurs pour renforcer les systèmes intégrés nationaux de protection de l'enfance au service de tous les enfants, y compris les réfugiés.

Les enfants, les familles et les autres membres de la communauté ont un rôle crucial à jouer dans la prévention de la violence, à la fois par le renforcement des mécanismes de protection communautaires et dans la mise en question des normes et des pratiques préjudiciables qui tolèrent les violences, les abus et l'exploitation des enfants. Les communautés sont également au cœur de la réponse aux besoins des enfants victimes de violence. L'importance de la promotion de la participation des enfants à leur propre protection ne peut pas être sous-estimée. Soutenir les acteurs, y compris les jeunes et les adolescents, impliqués dans des projets de

changement positif au sein des communautés réfugiées et des communautés locales, est de ce fait une stratégie clé de la réponse de protection de l'enfance du HCR.

Le HCR continuera également à mettre l'accent sur la disponibilité et l'accessibilité des services spécialisés appropriés pour tous les enfants réfugiés confrontés à des risques de protection. Cela passe par l'assurance que les services tels que les services spécialisés de protection de l'enfance, de recherche des familles, de réunification, et de placement en famille d'accueil, soient disponibles. Le personnel en charge des enfants doit être bien formé et avoir à sa disposition les outils pour entreprendre ce travail délicat et crucial.

En dépit du nombre croissant d'enfants réfugiés, leur résilience, leur détermination et leurs aspirations donnent de l'espoir pour l'avenir. Bien que des progrès significatifs ont été accomplis, les défis demeurent considérables et il reste beaucoup à faire pour protéger les enfants réfugiés dans la région MENA.

Pour améliorer la protection des enfants réfugiés dans la région MENA, les actions suivantes sont recommandées :

- ***S'assurer de l'accès des enfants réfugiés à la protection internationale.***
- ***Renforcer les procédures visant à garantir que les intérêts supérieurs de l'enfant ainsi que ses vues sont des considérations fondamentales pour toutes les questions touchant à leur bien-être et leur avenir.***
- ***Enregistrer et délivrer les documents à chaque enfant réfugié immédiatement à la naissance, sans discrimination.***
- ***Renforcer les procédures et les services pour promouvoir le droit à l'unité familiale des enfants et pour apporter une réponse aux besoins des enfants séparés et non accompagnés.***
- ***Offrir à tous les enfants réfugiés un accès égal à une éducation de qualité dans un environnement d'apprentissage sûr favorable aux besoins de leur développement.***
- ***Investir dans les systèmes nationaux de protection de l'enfance afin de renforcer leur qualité et leur capacité à protéger les enfants réfugiés.***
- ***Soutenir les programmes offrant des services spécialisés de protection de l'enfance aux réfugiés et aux autres enfants en situation de risque.***
- ***Soutenir les enfants, les familles et les communautés afin de mieux protéger les enfants.***
- ***Travailler en partenariat pour plaider en faveur d'une augmentation des ressources pour tous les acteurs de la protection de l'enfance, en particulier les États.***
- ***Investir dans l'amélioration des connaissances et des données sur les questions liées à la protection de l'enfance et dégager des réponses efficaces.***

Le HCR combine ces différentes stratégies pour traiter les risques spécifiques de protection de l'enfance comme indiqués ci-dessous